MAPA VERIFICATION EXTINCTEURS, RIA , POTEAU INCENDIE ET MAINTENANCE DES EXTINCTEURS

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Pouvoir adjudicateur

Proviseur du Lycée Rascol

Objet du marché

Vérification du RIA, Poteau incendie et extincteurs, et maintenance préventive et corrective du parc d'extincteurs du lycée Louis Rascol

Mode de passation

Marché public de services passé selon la procédure adaptée en application des dispositions de l' article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Date limite de remise des offres

Lundi 11 juin 2018 17 h00

-

ARTICLE 1er - PRESENTATION DU MARCHE

1.1 Entité Adjudicatrice

Lycée Louis Rascol
10 rue de la République
81 000 ALBI

1.2 Objet du marché

Le marché porte sur l'entretien, la vérification, le maintien en bon état de fonctionnement et la remise en état éventuelle des extincteurs du lycée (environ 300 extincteurs), ainsi que le contrôle technique du RIA, et du poteau incendie.

1.3 Décomposition en lots

Sans objet

1.4 Forme du marché

Il s'agit d'un marché public de services passé selon la procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

ARTICLE 2 –DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES - DISPOSITIONS APPLICABLES

2.1 Contenu du DCE

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) du présent marché, contient les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation (RC) ;
- Le cahier des clauses particulières (CCP) avec ses annexes , valant Acte d'engagement, CCAP et CCTP - dont l'exemplaire conservé dans les archives de l'Administration, fait seul foi.

ARTICLE 3 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Date limite de réception des offres : LUNDI 11 JUIN 2018 -17h00

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE 4 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 5 –PRESENTATION DES OFFRES

Les candidatures et les offres des candidats doivent être entièrement rédigées en langue française. De même, toute la correspondance des candidats avec l'Administration (notamment demande de DCE) ou de l'Administration avec les candidats se fera en langue française.

-

Les pièces produites par le soumissionnaire et rédigées en langue étrangère ne seront acceptées que si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française.

Les candidats intéressés auront à produire un dossier complet comprenant les pièces et renseignements suivants :

5.1 Documents à produire par le candidat :

Attestation d'agrément APSAD, qualification Installateurs Extincteurs Mobiles (IEM) ;
Attestation d'assurance
Références professionnelles

5.2 Documents à fournir pour l'offre

l'offre comprendra :

Le CCP et ses annexes complétées, datées et signées ;
les fiches techniques des matériels proposés (notamment : référence et marque et certification CE des extincteurs)

ARTICLE 6 : MODALITES DE REMISE DES PLIS

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté contenant les justificatifs demandés ci-dessus.
L'enveloppe extérieure **portant l'adresse suivante :**

Lycée Louis Rascol
Service des marchés
10 Rue de la République

81 012 ALBI cedex 9

Avec la mention suivante sur l'enveloppe **: MAPA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS**

Les propositions devront être remises **avant la date du : lundi 11 juin 2018 - 17h00**
par la poste, le cachet de la poste faisant foi

Article 6 - Jugement des propositions
Les offres seront appréciées selon les critères suivants :

- PRIX (70%)
- QUALITE MATERIEL ET SERVICE ASSOCIES (20 %)
- REFERENCE DE LA SOCIETE SUR DES PRESTATIONS SIMILAIRES (10 %)

Article 7 - Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires concernant la présente consultation, les entreprises peuvent s'adresser à :

Marie Lacombe 05.63.48.25.00